

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le MERCREDI 6 mai 1942.

Le Comité permanent des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre Comité a étudié les crédits suivants du Budget des dépenses qui lui ont été transmis le 29 avril 1942, et il les approuve, savoir:

400	Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Canadien-National, lignes de l'Est.....	\$ 3,350,000
401	Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—chemins de fer autres que le Canadien-National	900,000
410	<i>Canadian National (West Indies) Steamships, Limited</i> —Avance sur le capital.....	20,000
411	Bacs transbordeurs et termini de l'Ile du Prince-Edouard—Déficit de 1911.....	400,000

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

J. P. HOWDEN.